

# Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

## PLAN-CADRE DE COURS

SIGLE	PSE 6312
NOMBRE DE CRÉDITS	3
TITRE LONG	Développement positif des personnes et communautés
TITRE COURT (au besoin)	Dév. positif des pers. et com.
RÉPONDANT	

### 1. HISTORIQUE

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours existant                          | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau cours (création)          |
| <input type="checkbox"/> Modification d'un cours existant :      | <input type="checkbox"/> Cours provenant d'un autre programme (ajout) |
| <input type="checkbox"/> Modification de sigle                   | <input checked="" type="checkbox"/> Ajouté au bloc : C                |
| <input type="checkbox"/> Modification de titre et de description | <input type="checkbox"/> Changement de bloc :                         |
| <input type="checkbox"/> Modification des préalables             | Provient du bloc : Sélectionnez une lettre                            |
| <input type="checkbox"/> Modification du nombre de crédits       | Déplacé au bloc : Sélectionnez une lettre                             |

### 2. DESCRIPTION SIMPLE

Approches communautaires et sociales en promotion de l'adaptation et prévention de l'inadaptation. Psychologie positive appliquée à différentes étapes du parcours de vie.

### 3. PLACE DANS LE PROGRAMME

Cours optionnel à la maîtrise modalité Stage (intégration professionnelle) et Recherche.

### 4. APPRENTISSAGES VISÉS

S'entraîner à l'exercice de la **compétence C2 Intervenir en vue de soutenir le potentiel adaptatif d'une personne et le potentiel adaptatif de son environnement**

2.3 Accompagner la personne et son entourage dans la démarche d'adaptation  
(Niveau *Comprendre* : L'étudiant sait)

S'entraîner à l'exercice de la **compétence C3 Intégrer la démarche scientifique**

3.4 Repérer les connaissances et les théories scientifiques sur un sujet (Niveau *Utiliser* : L'étudiant démontre avec de l'aide)

S'entraîner à l'exercice de la **compétence C4 Communiquer à l'oral et à l'écrit**

4.2 Structurer l'information (Niveau *Utiliser* : L'étudiant démontre avec de l'aide)

4.3 Synthétiser l'information (Niveau *Utiliser* : L'étudiant démontre avec de l'aide)

4.4 Soutenir une affirmation par des arguments (Niveau *Utiliser* : L'étudiant démontre avec de l'aide)

S'entraîner à l'exercice de la **compétence C6 Adopter une démarche réflexive**

6.2 Poser un regard critique, juste et sensible sur les développements relatifs à sa discipline

**Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021**

(Niveau Utiliser : L'étudiant démontre avec de l'aide)

# Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

## 4.1 INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Le cours vise à amener les étudiant(e)s à :

- Établir des liens entre les fondements et des applications de diverses approches du développement positif des personnes et communautés et des éléments du modèle psychoéducatif ;
- Amorcer une réflexion sur le potentiel et les limites liés à l'intégration à la pratique d'approches positives du développement ;
- Développer leur compétence en communication à l'oral et à l'écrit.

## 4.2 OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, les étudiant(e)s seront capables de :

1. Soutenir un point de vue à l'aide d'arguments lors de discussions avec des pairs sur les approches positives du développement en faisant preuve de discernement, de cohérence et de clarté ;
2. Analyser des exemples pratiques d'approches positives du développement, en intégrant les savoirs scientifiques et expérientiels disponibles ;
3. Poser un regard critique, juste et sensible sur les approches du développement positif des personnes et des communautés.

## 5. CONTENUS ESSENTIELS

Intégration des contenus liés à l'ensemble des apprentissages incontournables visés (voir le cahier des programmes), dont les contenus liés à l'utilisation d'approches visant le développement positif des personnes et des communautés dans l'exercice de la psychoéducation :

- Modèle du développement positif des jeunes (*positive youth development*) ;
- Promotion du développement communautaire positif, p. ex. selon les approches en psychologie communautaire et en santé publique ;
- Psychologie positive, résilience et développement individuel et collectif.

## 6. PRINCIPALES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT, D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (à titre indicatif seulement)

Pour familiariser les étudiants avec la profession et pour les aider à **comprendre (savoir)** différents savoirs (faits, concepts, principes, lois, théories, etc.), l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des exposés magistraux, entrecoupés de courtes activités d'apprentissage, à des conférenciers invités, à des démonstrations ou encore à des jeux de rôles. Des questions à choix multiples, des questions à réponse courte ou des questions à réponse longue pourront être utilisées pour vérifier les apprentissages.

Pour rendre les étudiants aptes à **appliquer (savoir comment)** ce qu'ils ont appris dans des situations simples, avec de l'aide et un soutien étroit, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des études de cas simples, à des exposés par les étudiants, à des travaux écrits ou encore à des travaux pratiques. Ces mêmes méthodes pourront être utilisées pour vérifier les apprentissages.

Pour s'assurer que les étudiants sont capables d'**utiliser** adéquatement (**démontrer**) ce qu'ils ont appris, avec de l'aide et un soutien décroissant, dans des situations complexes à caractère réaliste inspirées du monde du travail, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des études de cas complexes ou à des simulations.

Pour s'assurer que les étudiants sont capables de **performer** adéquatement et de façon autonome (**faire**) dans des situations complexes réelles, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à un projet intégrateur, à un stage ou à un travail écrit (de type mémoire ou thèse).

## 7. BARÈME DE CORRECTION

Le cours utilise le barème de correction :

- LTD : notation littérale contributive à la moyenne

## Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

- SVN : sans valeur numérique (succès/échec)
- SEQ : barème réservé aux cours constitutifs d'une séquence, qui ne comportent aucun crédit de notation

# Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

## EXPLICATIONS SUR LE GABARIT DU PLAN-CADRE DE COURS

<b>Titres</b>	Le cours porte un titre long et un titre court, si le premier fait plus de 50 caractères, espaces comprises. Le titre court n'excède pas 30 caractères, espaces comprises.
<b>Répondant</b>	Correspond au nom du professeur responsable du cours.
<b>Historique</b>	Précise la provenance du cours dans le programme réformé : cours existant, cours provenant d'un autre programme, nouveau cours, etc.
<b>Description simple</b>	Provient du répertoire des cours de l'UdeM : <a href="https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/">https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/</a> . Sert à informer les étudiants des principaux thèmes abordés dans le cours.
<b>Place dans le programme</b>	Précise la place du cours dans le parcours de formation de l'étudiant : année ou trimestre, cours obligatoire ou optionnel, préalables.
<b>Apprentissages visés</b>	<p>Indique les apprentissages visés dans le cours (compétences, apprentissages incontournables ou fondements de la psychoéducation) et le niveau à atteindre pour chacun (selon la pyramide ci-dessous).</p> <p>Une version abrégée du référentiel de compétences de l'ÉPÉ est présentée à l'annexe 1.</p> <div data-bbox="435 930 1433 1434" data-label="Diagram"> <p><b>Performer, avec peu ou pas de soutien – situations complexes</b> Évalué au moyen, p. ex., d'un stage ou d'un projet comme le mémoire de maîtrise</p> <hr/> <p><b>Utiliser, avec de l'aide – situations complexes</b> Évalué au moyen, p. ex., d'études de cas complexes ou de simulations</p> <hr/> <p><b>Appliquer – situations simples</b> Enseigné et évalué au moyen, p. ex., d'études de cas, d'exposés, de travaux écrits ou pratiques</p> <hr/> <p><b>Comprendre</b> Enseigné et évalué au moyen, p. ex., de questions à choix multiple, à réponse courte ou longue, ou de jeux de rôles</p> </div> <p>Figure fortement inspirée de la pyramide de la compétence clinique de Miller</p>
<b>Contenus essentiels</b>	Spécifie les contenus essentiels devant être enseignés dans le cours.
<b>Principales méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation (à titre indicatif seulement)</b>	<p>Fournit des exemples de méthodes pédagogiques pouvant être utilisées dans le cours selon les apprentissages visés (compétences, apprentissages incontournables ou fondements de la psychoéducation) et le niveau à atteindre pour chacun (selon la pyramide ci-dessus).</p> <p>Les annexes 2 et 3 décrivent une dizaine de méthodes pédagogiques dont celles présentées pour le cours à titre indicatif.</p>
<b>Barème de correction</b>	<p>Précise le barème de notation appliqué dans le cours.</p> <p>À titre de rappel, le seuil de passage au baccalauréat est D et à la maîtrise, C.</p>

# Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

## ANNEXE 1. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DE L'ÉPÉ (VERSION ABRÉGÉE)

FONDEMENTS DE LA PSYCHOÉDUCATION
T1.1 Développement normal 0-5 ans
T1.2 Développement normal 6-18 ans
T1.3 Développement normal adulte et vieillissement
T2.1 Développement pathologique 0-5 ans
T2.2 Développement pathologique 6-18 ans
T2.3 Développement pathologique adulte et vieillissement
T3 Réseau et déontologie
T4 Introduction à la psychoéducation
C1 Évaluer le potentiel adaptatif d'une Personne et le potentiel expérientiel de son environnement
1.1 Choisir les méthodes et les sources de collecte d'informations
1.2 Recueillir des informations
1.3 Dégager le sens et la portée des informations recueillies
1.4 Émettre un jugement clinique
1.5 Formuler des recommandations
C2 Intervenir en vue de soutenir le potentiel adaptatif d'une Personne et le potentiel expérientiel de son environnement
2.1 Planifier les objectifs, les moyens et les stratégies en fonction des besoins identifiés à l'évaluation
2.2 Organiser les conditions nécessaires à l'intervention
2.3 Accompagner la Personne* et son entourage dans la démarche d'adaptation
2.4 Évaluer la mise en œuvre et les effets de l'intervention
2.5 Ajuster l'intervention en fonction de son évaluation
C3 Intégrer la démarche scientifique
3.1 Expliquer la méthode scientifique
3.2 Comparer les postures épistémologiques
3.3 Comparer les méthodes qualitatives, les méthodes quantitatives et les méthodes mixtes
3.4 Repérer les connaissances et les théories scientifiques sur un sujet
3.5 Déterminer une question ou une hypothèse de recherche et la méthode pour y répondre

## Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

3.6 Analyser les données

3.7 Dégager le sens et la portée du bilan des connaissances et théories scientifiques ou des résultats

### C4 Communiquer à l'oral et à l'écrit

4.1 Démontrer un langage verbal ou non-verbal approprié

4.2 Structurer l'information

4.3 Synthétiser l'information

4.4 Soutenir une affirmation par des arguments

### C5 Travailler ensemble

5.1 Démontrer des attitudes relationnelles telles la confiance, la considération, la sécurité, la disponibilité, l'empathie et la congruence

5.2 S'affirmer dans sa spécificité professionnelle ou scientifique

5.3 Analyser les éléments favorables et défavorables à la collaboration

### C6 Adopter une démarche réflexive

6.1 Poser un regard critique, juste et sensible sur ses interventions cliniques

6.2 Poser un regard critique, juste et sensible sur les développements relatifs à sa discipline

6.3 Poser un regard critique, juste et sensible sur ses réalisations scientifiques (*Honors*, SEPI et Mémoire)

6.4 Situer sa progression par rapport aux compétences ciblées

## Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

### ANNEXE 2. EXEMPLES DE MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<b>Atelier</b>	Tâche ciblée que doivent accomplir les étudiants, seuls ou en équipe, souvent après avoir reçu une démonstration de leur enseignant. L'enseignant guide les étudiants dans la réalisation de la tâche et les questionne régulièrement sur leurs façons de faire.
<b>Conférencier invité</b>	Expert ou panel d'experts qui établit des liens entre la théorie et la pratique, offre un témoignage ou approfondit un thème particulier.
<b>Démonstration</b>	Exposé au cours duquel l'enseignant applique une technique, effectue une procédure ou démontre le fonctionnement d'un appareil.
<b>Discussion (débat, panel, plénière, etc.)</b>	Discussion, en groupe ou en sous-groupe, sur un thème ou une problématique. La controverse, soit le conflit d'idées, d'opinions, de conclusions, etc. avec justifications et arguments à l'appui, génère des apprentissages plus en profondeur qu'un simple échange d'information ou de points de vue avec justifications limitées.
<b>Étude de cas</b>	Situation problématique, réelle ou hypothétique, que doivent analyser les étudiants, seuls ou en équipe, afin de trouver une solution ou encore formuler des recommandations, toujours avec justifications à l'appui.
<b>Expérience terrain (stage, externat)</b>	Expérience de travail réelle permettant aux étudiants d'utiliser leurs savoirs et de développer leurs compétences dans l'action.
<b>Exposé magistral ou interactif (avec questions)</b>	Transmission de contenus par l'enseignant, avec ou sans l'aide d'un support visuel ou médiatique (PowerPoint, vidéos, tableaux, etc.), idéalement entrecoupé de questions afin de vérifier la compréhension des étudiants et de respecter leur capacité d'attention.
<b>Exposé par les étudiants</b>	Présentation orale d'un étudiant ou d'un groupe d'étudiants devant la classe portant sur les résultats d'un projet, d'une recherche, etc. Permet de développer, entre autres, la capacité de synthèse et de communication des étudiants.
<b>Jeu de rôles</b>	Reproduction simplifiée et plus ou moins réaliste d'une situation authentique à l'intérieur de laquelle chaque étudiant doit interpréter le rôle d'un personnage sans courir les risques pouvant se rattacher à une expérience véritable. Le jeu de rôle permet aux étudiants d'étudier des comportements, de prendre conscience de problèmes sociaux et psychologiques et de prévoir les conséquences d'une situation sur les personnes impliquées.
<b>Laboratoire</b>	Situation dans laquelle les étudiants, sous le contrôle ou non d'un enseignant, étudient les causes, les effets, la nature ou les propriétés d'objets ou de phénomènes par la manipulation et l'expérimentation.
<b>Lectures</b>	Lectures effectuées par les étudiants (recueil de textes, articles, sites Web, etc.), avant ou après une séance de cours.
<b>Projet</b>	Projet, simulé ou réel, pouvant être court, long, individuel ou collectif, dans le cadre duquel les étudiants doivent prendre des initiatives et réaliser une tâche complexe exigeant la construction d'une réponse ou d'une production élaborée ou encore l'accomplissement d'un acte professionnel. Les projets sollicitent l'autonomie et la capacité d'intégration des étudiants, de même qu'ils favorisent l'établissement de liens interdisciplinaires.
<b>Ressources du milieu</b>	Toute ressource en-dehors des murs de l'université que l'enseignant peut utiliser et exploiter à des fins pédagogiques comme une visite dans un commerce, une usine, un musée ou encore une promenade dans une forêt ou sur un sentier pédestre.
<b>Simulation</b>	Reproduction simplifiée, mais fiable et réaliste d'une situation authentique qui permet aux étudiants d'appliquer les connaissances apprises ou d'expérimenter un modèle, un système, etc. sans courir les risques pouvant se rattacher à une expérience véritable.
<b>Travail en équipe</b>	Collaboration entre trois étudiants ou plus afin de réaliser une tâche complexe comme rédiger un rapport ou analyser un cas.



## Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

<b>Travail réflexif</b>	Regard critique porté par les étudiants sur leur propre apprentissage, fonctionnement ou performance afin de décrire et d'analyser ce qu'ils font, d'évaluer leurs progrès, de faire des prises de conscience, d'envisager des ajustements, etc. Divers moyens et outils peuvent soutenir la réflexion tels un journal de bord, des observations de la performance d'autrui (pairs, enseignants, experts, etc.), des entretiens avec l'enseignant et un portfolio.
-------------------------	--

Source : Guide de rédaction d'un plan de cours par compétences de l'Université de Montréal (disponible sur StudiUM ou sur le site du CPU)

## Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

### ANNEXE 3. EXEMPLES DE MÉTHODES D'ÉVALUATION

<b>Étude de cas</b>	Situation problématique, réelle ou hypothétique, que doivent analyser les étudiants, seuls ou en équipe, afin de trouver une solution ou encore formuler des recommandations, toujours avec justifications à l'appui.
<b>Évaluation par les pairs</b>	Évaluation par l'enseignant du fonctionnement d'une équipe au moyen de critères définis. L'évaluation peut aussi être réalisée par chacun des membres de l'équipe.
<b>Expérience terrain (stage, externat)</b>	Expérience de travail réelle permettant aux étudiants d'utiliser leurs savoirs et de développer leurs compétences dans l'action.
<b>Exposé par les étudiants</b>	Présentation orale d'un étudiant ou d'un groupe d'étudiants devant la classe portant sur les résultats d'un projet, d'une recherche, etc. Permet de développer, entre autres, la capacité de synthèse et de communication des étudiants.
<b>Journal de bord</b>	Collection de réflexions, structurées ou non, le plus souvent de nature privée, qui permet aux étudiants de témoigner de ce qu'ils vivent et de réfléchir à leur plan d'études ou à leur développement professionnel.
<b>Observation</b>	Observation d'un étudiant en train de réaliser une tâche afin de mesurer la qualité de sa performance. L'observation peut être réalisée par d'autres étudiants, un enseignant, un expert du domaine, etc.
<b>Participation en classe</b>	Suivi de la participation active des étudiants lors des discussions, en groupe ou en sous-groupe, selon des critères de fréquence, de régularité et de qualité.
<b>Portfolio</b>	Recueil d'activités qui démontre les efforts individuels, les progrès et les réflexions de l'étudiant au regard des compétences à développer.
<b>Prétest et post-test</b>	Prétest : Questions à réponse courte ou à choix multiples administrées au début d'une séance afin de déterminer les acquis des étudiants au regard des contenus qui seront enseignés. Post-test : Questions à réponse courte ou à choix multiples administrées à la fin d'une séance afin de déterminer avec quel degré les étudiants maîtrisent les contenus ayant été enseignés. Par comparaison avec le prétest, le post-test donne aux étudiants une idée des nouveaux apprentissages – et donc des progrès – qu'ils ont réalisés.
<b>Projet</b>	Projet, simulé ou réel, pouvant être court, long, individuel ou collectif, dans le cadre duquel les étudiants doivent prendre des initiatives et réaliser une tâche complexe exigeant la construction d'une réponse ou d'une production élaborée ou encore l'accomplissement d'un acte professionnel. Les projets sollicitent l'autonomie et la capacité d'intégration des étudiants, de même qu'ils favorisent l'établissement de liens interdisciplinaires.
<b>Question à choix multiples</b>	Question dont la partie initiale (le tronc) peut prendre la forme d'une question directe ou d'un énoncé incomplet. Les étudiants doivent choisir une ou plusieurs réponses parmi celles qui leur sont présentées afin de répondre à la question ou de compléter l'énoncé.
<b>Question à réponse courte</b>	Question directe, phrase à compléter ou texte troué à remplir. Les étudiants doivent fournir un mot, un nombre, un groupe de mots ou une phrase courte.
<b>Question à réponse longue</b>	Question ouverte requérant l'élaboration d'une réponse personnelle de la part des étudiants. Peut être axée sur la théorie ou fondée sur une situation authentique qui exige une application à caractère pratique.
<b>Travail écrit (essai, rapport de recherche, etc.)</b>	Travail qui requiert habituellement de la part des étudiants de recueillir de l'information, de l'organiser et de tirer des conclusions. Dans certains cas, les étudiants doivent aussi comparer les résultats obtenus. Permet de développer, entre autres, la capacité d'analyse et de synthèse des étudiants. Peut être axé sur la théorie ou fondé sur une situation authentique qui exige une application à caractère pratique.
<b>Travail pratique</b>	Travail qui requiert habituellement de la part des étudiants de mettre en application la démarche scientifique et de démontrer leur maîtrise des techniques de manipulation.

## Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

<b>Travail réflexif</b>	Regard critique porté par les étudiants sur leur propre apprentissage, fonctionnement ou performance afin de décrire et d'analyser ce qu'ils font, d'évaluer leurs progrès, de faire des prises de conscience, d'envisager des ajustements, etc. Divers moyens et outils peuvent soutenir la réflexion tels un journal de bord, des observations de la performance d'autrui (pairs, enseignants, experts, etc.), des entretiens avec l'enseignant et un portfolio.
-------------------------	--

Source : Guide de rédaction d'un plan de cours par compétences de l'Université de Montréal (disponible sur StudiUM ou sur le site du CPU)